

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Théologie et anthropologie philosophique

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation

Le master *Théologie et anthropologie philosophique* de l'Université de Lorraine a été créé en 2005 et est dispensé sur le site de Metz. Il comporte deux spécialités en deuxième année de master (M2) après un tronc commun en première année de master (M1). La spécialité *Théologie et philosophie* forme les étudiants à ces deux disciplines et à leur articulation et intègre également une spécialisation dans le domaine de l'exégèse biblique, de l'éthique et de la théologie contemporaine. La spécialité *Théologie et spiritualité* forme les étudiants à la recherche en théologie, dans le secteur de la théologie spirituelle, en réfléchissant à son statut épistémologique, à son enjeu œcuménique et interreligieux. La formation en théologie se combine à la philosophie, la patristique, et la théologie médiévale. Les deux spécialités permettent d'accéder au doctorat en théologie ou en sciences religieuses.

Analyse

Objectifs

Les objectifs scientifiques sont assez clairement identifiés et spécifiques à une discipline dont la nature intrinsèquement transdisciplinaire est ici très importante. De manière générale, le master a pour ambition de former de futurs experts dans l'analyse critique du fait religieux dans la société, de futurs formateurs dans les questions religieuses, ou bien de futurs chercheurs en théologie.

Les objectifs professionnels consonent partiellement avec les objectifs scientifiques : enseignants de religions, ministres du culte, formateurs et responsables ecclésiaux, média religieux, métiers de la culture et du livre, concours administratifs, bibliothèque, enseignant de philosophie.

Les premiers objectifs semblent réalistes (enseignement en religion - mais catholique -, ministres du culte, formateurs et responsables ecclésiaux, à la limite média religieux). Les suivants beaucoup moins. Les métiers de la culture et du livre exigent des spécialisations que la mention ne propose aucunement. L'enseignement de la philosophie également, et rien n'est présent dans la maquette qui pourrait véritablement préparer aux concours administratifs.

Les poursuites d'études se font principalement en doctorat de théologie, de manière logique et pertinente.

Organisation

Un premier problème tient dans l'intitulé général du master : *Théologie et anthropologie philosophique* et le flou conceptuel de ce dernier syntagme : qu'est-ce que l' « anthropologie philosophique » ? Si les intitulés d'éléments constitutifs « l'homme et le monde : entre transcendance et immanence » peuvent peut-être désigner un champ d'étude possible, le reste de la maquette ne justifie pas clairement un tel intitulé général, et surtout, on peut se demander en quoi la spécialité de M2 *Théologie et spiritualité* entre dans cette catégorie.

Un second problème tient dans l'organisation même des enseignements en spécialité *Théologie et philosophie*. Ils sont de trois sortes :

1. Si les attendus de la convention du master entre le Luxembourg et l'Université de Lorraine sont assez clairement explicités (et devraient sans aucun doute jouer comme élément particulièrement positif), peu de choses sont dites dans le dossier sur les modalités concrètes de ce partenariat. Seuls sont évoqués les problèmes de mobilité puisque le master est monosite : la convention ne règle pas les problèmes de transport des étudiants, pris en charge par l'unité de formation et de recherche (UFR). On ne connaît pas le nombre d'étudiants effectivement concernés. On ignore si cette convention est une possibilité donnée aux étudiants désirant une telle co-diplomation de s'inscrire et suivre des cours au Luxembourg ou bien si cette convention régit nécessairement le master. Dans les deux cas, il faudrait définir plus clairement à la fois les modalités de cette mobilité et celles de l'évaluation des étudiants côté luxembourgeois, dont rien n'est dit. Dans le second cas, on peut s'étonner d'une part, du fait que rien n'est dit des conséquences sur ce partenariat de la mise en place d'un enseignement à distance pour ce master ; d'autre part, du fait que le dossier regrette les difficultés de la mobilité d'un public étudiant largement constitué d'étudiants salariés en reprise d'études en formation continue, dans un master qui propose, par ailleurs, des cours sur deux jours dans la semaine, il serait bon de savoir comment s'opère la coordination avec le Luxembourg et comment se déroulent exactement ces cours .

2. Dans l'hypothèse où la co-diplomation serait optionnelle, on observerait alors un certain déséquilibre dans les enseignements de philosophie et de théologie.

3. Dernier problème, celui du volume horaire de la formation et surtout celui du déséquilibre entre les deux spécialités de M2 : si la spécialité *Théologie et philosophie* propose 240 heures de formation, l'autre spécialité *Théologie et spiritualité* ne propose que 131 heures.

Positionnement dans l'environnement

Le master s'adosse à l'environnement régional marqué par la présence d'une faculté de théologie à Strasbourg et de philosophie à Luxembourg dans une perspective de complémentarité.
Un certain nombre de conventions avec des établissements universitaires français ou étrangers permettent aux étudiants d'étoffer leur profil universitaire ainsi que des séminaires croisés avec la participation d'intervenants extérieurs. Cependant les modalités de ces liens ne sont pas véritablement éclaircies.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend les enseignants titulaires des départements de théologie et de philosophie qui interviennent au sein de la formation.
Le problème est que dans la liste proposée des titulaires, deux enseignants de section 17 (Philosophie) du conseil national des universités (CNU) n'interviennent manifestement pas dans la formation. La diversification des sections CNU représentée, invoquée dans le dossier, n'est donc pas si importante. Cette équipe se réunit au moins deux fois par an et lorsque c'est nécessaire. On ne sait pas exactement pourquoi. L'équipe de formation comprend, outre l'équipe pédagogique, un délégué pour chaque année et chaque spécialité de master (soit logiquement quatre étudiants) et la secrétaire pédagogique du département. On ne sait rien de plus sur les attributions de ces équipes.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs en M1 accusent une baisse régulière depuis 2011 (26 en 2010, 15 en 2011, 14 en 2012, 10 en 2013, 6 en 2014, 4 en 2015), lorsque ceux de M2 restent stables (autour d'une trentaine d'étudiants). La baisse des effectifs en M1 et sa relative stabilité en M2 laissent penser d'une part, que la perspective d'un cursus long après la licence n'est pas évidente dans cette discipline et d'autre part que la rédaction du mémoire amène les étudiants à étaler dans le temps leur cursus de M2 où les effectifs vont aussi décroître. Une hausse semble attendue via la formation à distance, l'accord avec DOMUNI (établissement privé d'enseignement supérieur à distance) et des conventions avec les universités Catholiques de Lyon et de Paris (mais en quoi influeraient-elles sur le nombre d'inscription, on ne le sait pas à la lecture du dossier). Les résultats contrastés en termes de présence aux examens et de taux de réussite (bons, voir excellents - 100 % - les dernières années) s'expliquent par le fait que les étudiants sont en reprise d'études dans la formation continue, ce qui constitue le cœur de cible (outre les étudiants étrangers via DOMUNI) du master (et c'est légitime). Les taux d'insertion professionnelle, du fait du public, ne sont pas très significatifs. La part d'étudiants étrangers est en hausse significative depuis deux ans (de 20 % environ en moyenne à 49 %), sans doute un effet positif de la convention avec DOMUNI.

Place de la recherche

La place de la recherche est excellente et constitue un des points forts du dossier. Elle est manifestement très active, au sein de l'équipe d'accueil (EA) Écritures, qui profite du réseau manifestement très fourni de partenaires. Les étudiants sont associés aux activités de l'équipe, conviés au colloque et font un stage dans l'EA, sanctionné par un rapport d'activité.
Les cours sont irrigués par cette recherche active.

Place de la professionnalisation
Les étudiants sont soit en situation professionnelle, soit en position de trouver facilement des débouchés dans l'enseignement religieux concordataire. On peut regretter que des étudiants de troisième année de licence (L3) se voient proposer ce genre de poste. Les « professionnels » chargés de cours ne sont pas clairement définis dans le dossier : on ne sait pas d'où ils viennent ni ce qu'ils font.
Place des projets et des stages
Un stage est possible dans le laboratoire Écritures mais il n'existe pas de projet étudiant formalisé.
Place de l'international
De nombreuses conventions marquent une nette orientation à l'international mais il y a peu de résultats clairs, à part peut-être avec DOMUNI. Il n'existe pas de convention d'échange au niveau des étudiants, ce qui, vu le public, s'explique parfaitement. Si le master devait s'ouvrir à plus d'étudiants en formation initiale, une telle réflexion serait urgente (et notamment autour d'accord ERASMUS). Au moins un cours suivi au Luxembourg doit être en anglais.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
L'admission est de droit pour les licences <i>Théologie, Philosophie, Histoire, Humanités, Psychologie, Sociologie, Lettres</i> . Elle se fait en validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les autres cas. L'admission en M2 est sur dossier. On peut se poser la question de la prise en compte d'un projet raisonné, pour les étudiants en formation continue, d'un master en trois ans et plus. Le nombre réduit des effectifs en master <i>Théologie et anthropologie philosophique</i> permet un suivi personnalisé des étudiants. À plusieurs reprises, l'équipe a accueilli au sein de la formation des étudiants en situation de handicap lourd en collaboration étroite avec le Service d'intégration scolaire et universitaire (SISU).
Modalités d'enseignement et place du numérique
La formation à distance a été ouverte cette année. Peu d'information sont données pour l'informatique (mais ce n'est pas l'essentiel, de fait).
Evaluation des étudiants
Un contrôle continu est mis en place pour les langues vivantes et une validation par examen anticipé pour les autres unités d'enseignement (UE) qui consiste en un « dossier » (mini-mémoire) d'une dizaine de pages. Un mémoire avec soutenance est prévu en fin de parcours dont le jury est constitué par les enseignants titulaires du master et le directeur du département.
Suivi de l'acquisition de compétences
Le suivi réside essentiellement dans les mini-mémoires et les cours de méthodologie. La faiblesse des effectifs le permet.
Suivi des diplômés
Le suivi opéré au niveau de l'Université est très correct mais cependant rien n'est dit sur un suivi effectif au niveau de la mention. Certains objectifs de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont à revoir : tout ce qui concerne les métiers de la culture, du livre, de la communication et de l'information est peut-être un peu décalé tant ces métiers requièrent des compétences que ce master ne donne pas (surtout lorsqu'on sait qu'il n'y a pas d'enseignement autour de l'informatique).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement est mis en place au niveau de l'UFR et non de la mention.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Adossement à la recherche au sein de l'équipe Écritures.
- Bonne articulation avec les formations proposées à Strasbourg et Luxembourg.
- La formation à distance permet d'enrichir la perspective de formation continue.

Points faibles :

- Intitulé de la mention peu clair au vu de la réalité de l'enseignement et des deux parcours de M2.
- Trop peu d'éléments clairs sur l'effectivité de la convention de codiplomation.
- Partenariats pédagogiques d'échanges étudiants avec des universités étrangères inexistantes.
- Effectifs étudiants peu nombreux dont la décroissance peut inquiéter.

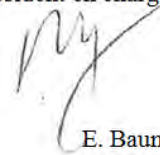
Avis global et recommandations :

Il faudrait assumer un cœur de cible en formation continue et construire un projet cohérent à partir de cette réalité, poursuivre l'effort de transversalité avec d'autres pôles universitaires locaux et encourager la mobilité étudiante. Par ailleurs, une formation « philosophico-théologique » sur « religion et société » gagnerait à investir plus nettement le champ de la laïcité et de ses problèmes.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner